

Renforcer le lien entre l'élaboration des politiques nationales et les cadres régionaux et mondiaux : le cas de la politique nationale du Nigeria en matière de gestion des déchets plastiques

A la 4e Assemblée de l'ACCP
Pacifico Yokohama (Salle annexe, F 201-202)

Chukwudi Nwabuisiaku

Responsable du bureau : Département du contrôle, de l'inspection et de l'application de la réglementation en matière de déchets plastiques et bois,

*Agence nationale chargée de l'application des normes et réglementations environnementales (NESREA)
56 Lome Crescent, Zone 5, district de Wuse, Abuja, Territoire de la capitale fédérale, Nigeria, Afrique de l'Ouest.*



Plan de la présentation



Contexte et justification : pourquoi les plastiques et pourquoi maintenant ?

Contenu de la politique : objectifs, cibles et principes fondamentaux du NP-PWM.

Alignement : Convention de Bâle, MARPOL, CCNUCC, Plan d'action régional de la CEDEAO, Traité sur les plastiques.

Mise en œuvre : stratégies nationales, coordination institutionnelle, REP.

Défis : financement, réglementation, application, lacunes en matière d'infrastructures.

Recommandations et voie à suivre.

« Il ne s'agit pas seulement d'une révision des politiques. Il s'agit d'un dialogue visant à établir des ponts, à relier les ambitions nationales du Nigeria à ses obligations internationales et à renforcer la cohérence entre les mesures politiques nationales et le programme mondial en matière de développement durable. »

Objectif de la présentation

Examine comment la politique nationale nigériane en matière de gestion des déchets plastiques (NP-PWM) s'aligne sur les cadres environnementaux mondiaux et régionaux et y contribue.

Pourquoi la gestion des déchets plastiques est importante

● Profil plastique du Nigeria

- Plus de **2,5 millions de tonnes** de plastique consommées chaque année.
- Les centres urbains comme Lagos génèrent plus de **15 000 tonnes de déchets** par jour, dont une grande partie est constituée de plastique.
- Les plastiques sont essentiels à l'emballage, à la fabrication, aux soins de santé et à l'agriculture.

● Importance socio-économique vs. charge environnementale

• **Importance:** Emplois, innovation, croissance économique, emballages légers

• **Charge:**

- <10% taux de recyclage
- Déchets dans les rivières, les lacs et les côtes
- Impacts sur la santé : microplastiques, toxines, émissions provenant du brûlage à l'air libre
- Préjudice pour la biodiversité, en particulier les écosystèmes aquatiques

● Contexte mondial

• Plus de **380 millions de tonnes** de plastique produites chaque année dans le monde
11 millions de tonnes se déversent dans les océans chaque année
Lien étroit avec les menaces pesant sur les ODD (en particulier les objectifs 3, 6, 11, 12 et 14)



Evolution de la scene politique au Nigeria



● 1991 – Politique nationale en matière d'environnement

- Première politique environnementale holistique du Nigeria
- Mise en place d'un cadre pour la gestion des ressources naturelles

● 2005–2018 – Focus sur la gestion des déchets solides

- Élaboration de la politique nationale en matière de gestion des déchets solides
- A abordé la question des déchets en général, mais n'a pas suffisamment mis l'accent sur le cycle de vie des plastiques

● 2020 – Politique nationale sur la gestion des déchets plastiques

- Première politique axée sur les risques spécifiques au plastique et la circularité
- Approche basée sur le cycle de vie : conception → utilisation → réutilisation → élimination
- Met l'accent sur la prévention, la réduction et l'innovation

● Soutien juridique

- **Article 20 de la Constitution nigériane :**

“L'État doit protéger et améliorer l'environnement et préserver l'eau, l'air, les terres, les forêts et la faune sauvage du Nigeria.”

« Cette trajectoire montre que la réflexion politique du Nigeria mûrit, passant d'une prise de conscience environnementale générale à une politique ciblée et précise en matière de plastique, fondée sur des obligations constitutionnelles. »

Disposition



● Objectif politique

- Promouvoir la **protection de l'environnement**, favoriser une **économie circulaire** du plastique et réduire les **émissions de gaz à effet de serre**.

● Approche basée sur le cycle de vie

- Couvre toutes les phases du plastique:
 - **Conception et production**
 - **Distribution et consommation**
 - **Collecte, recyclage et élimination finale**
- Met l'accent sur l'efficacité des ressources, et pas seulement sur le traitement des déchets.



● Principes directeurs fondamentaux

- **5Rs**: Réduire, réutiliser, réparer, recycler, récupérer
- **Responsabilité élargie des producteurs (REP)**
- **Principe du pollueur-payeur**
- **Zéro déchet et compensation environnementale**
- **Précaution, équité intergénérationnelle et intragénérationnelle**

« Le NP-PWM n'est pas seulement un plan de nettoyage, c'est un plan de **circualrité** : concevoir des plastiques qui ne deviendront jamais des déchets. »



Raw Materials



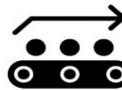
Production



Use



Collection



Sorting



Recycling / Reuse



Élimination des résidus

- **Convention de Bâle**

- **MARPOL** : Contrôle de la pollution marine par les plastiques

- **CCNUCC** : Réduction des émissions de carbone

- Plan d'action régional de la **CEDEAO**

- Traité mondial sur les plastiques (en cours d'élaboration)



« L'application de la loi ne commence pas par des sanctions, mais par une bonne coordination entre les institutions à tous les niveaux. »

● Responsabilités à plusieurs niveaux

- **Au niveau fédéral** : législation, élaboration des politiques, coordination nationale.
- **Au niveau des États** : définition des objectifs, application, mise en place des infrastructures.
- **Au niveau des collectivités locales** : collecte des déchets, sensibilisation du public, respect des règles par la communauté.
- **Au niveau communautaire** : tri, recyclage et intégration du secteur informel.

● Comité directeur national sur le PWM (NSCPWM)

- Supervise la coordination entre les ministères, les organismes de réglementation, le secteur privé et la société civile.

● Instruments législatives

- **Programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP), taxes sur les plastiques à usage unique, interdictions** (par exemple, le polystyrène expansé) et normes de recyclage obligatoires.

Mécanismes de mise en œuvre des politiques

● Interdictions ciblées et échéanciers

- Interdiction des sacs, couverts et pailles en plastique d'ici **janvier 2025**.
- Élimination progressive du polystyrène expansé (microns > 30 μ) d'ici **décembre 2028**.

● Outils de mise en œuvre

- Poubelles à code couleur (vert, bleu, jaune, noir) Centres de recyclage du plastique dans tous les États
- Objectifs de recyclage : **50 %** de tous les déchets plastiques d'ici 2030
- Contenu recyclé (rPET, rHDPE)

● Mesures incitatives

- **Systèmes de consigne** des bouteilles (remboursement de 5 %)
- **Taxes REP** et **redevances** d'utilisation
- Normes réglementaires relatives à l'épaisseur et à la **recyclabilité des emballages**

“This policy is both ambitious and grounded in actionable mechanisms—designed to evolve with capacity and innovation.”

Financement et mobilisation des ressources - Financer l'avenir de la gestion des déchets plastiques



● Écarts actuels

- Pas de ligne budgétaire dédiée au PWM dans de nombreux États
- Forte dépendance vis-à-vis du secteur privé et du secteur informel

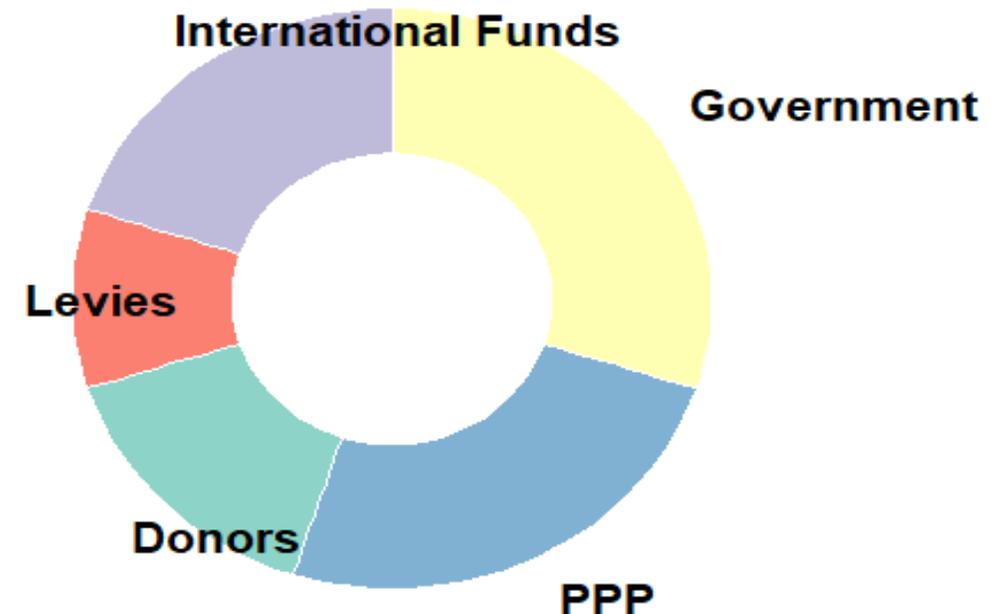
● Nouvelles stratégies en matière de ressources

- **Régimes fiscaux sur les plastiques**, taxes sur les déchets, systèmes de consigne
- **Partenariats public-privé (PPP)** pour les infrastructures et l'innovation
- Partenariats avec les **fabricants, les recycleurs et les détaillants**

● Accès au financement mondial

- Tirer parti des fonds internationaux consacrés au climat, à la pollution et à l'économie circulaire
- Alignement avec le **Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le PNUE, la Banque mondiale et l'UE**

Financement et mobilisation des ressources - Financer l'avenir de la gestion des déchets plastiques



Suivi, évaluation et apprentissage adaptatif - Ce qui est mesuré est géré



● Surveillance basée sur le cycle de vie

- Suivi du plastique depuis sa production jusqu'à son utilisation et son élimination.
- Exiger des **audits réguliers** des déchets et la conformité aux **labels écologiques**.

● Ajustements basés sur les retours d'expérience

- Révision des politiques à mi-cycle tous les 5 ans.
- Le suivi et l'évaluation alimentent la planification, les priorités d'investissement et l'éducation du public.

● Boucle d'apprentissage institutionnel

- Tirer les leçons des innovations mises en œuvre dans les États et les villes pilotes.
- Créer des tableaux de bord de suivi et d'évaluation et des plateformes de reporting.

La politique doit respirer : elle doit s'inspirer des données, des communautés et des commentaires des personnes sur le terrain.

■ Politique



■ Mise en œuvre



■ Suivi



■ Apprentissage



■ Affinement de la politique

● Point clés

- Le NP-PWM aligne les objectifs environnementaux nationaux sur les cadres mondiaux.
- Sa mise en œuvre nécessite une synergie à plusieurs niveaux et un financement stable.
- La circularité et la REP changent la donne, mais leur application nécessite des moyens coercitifs.

● Façon de progresser

- Donner aux acteurs étatiques et locaux les outils et les données nécessaires.
- Institutionnaliser l'apprentissage adaptatif.
- Construire des coalitions inclusives avec les recycleurs informels, les innovateurs et les jeunes.

● Appel à l'action: **AGIR, ADOPTER & COLLABORER**

“Penser globalement, légiférer au niveau national, agir localement.”



Merci de votre attention.

Agence nationale chargée de l'application des normes et
réglementations environnementales (NESREA)
56 Lome Crescent, Zone 7, Wuse Abuja.

www.nesrea.gov.ng

dg@nesrea.gov.ng Chukwudi

Nwabuisiaku@nesrea.gov.ng

elichucks@gmail.com

Whatsapp : +2348035931199

Linkedin : @chukwudinwabuisiaku

